



CONSEIL DU TERRITOIRE NON-ORGANISÉ DU LAC
NILGAUT

DE LA MRC DE PONTIAC

Procès-verbal de la séance du Conseil du Territoire Non-Organisé du Lac Nilgaut de la MRC de Pontiac tenue le mercredi 18 mars 2020 à compter de 18:30, à Litchfield, sous la présidence de la préfète, Mme Jane Toller, et à laquelle sont présents :

Minutes of the sitting of the Council of the Non-Organized territory of the Pontiac MRC, held on Wednesday, March 18, 2020 at 6:30 p.m. in Litchfield, under the chairmanship of the warden, Ms. Jane Toller, and to which are present:

Présences : M. John Armstrong, Le conseiller régional
M. Maurice BEAUREGARD, Le conseiller régional
Mme Lynne Cameron, La conseillère régionale
Mme Karen Daly Kelly, La conseillère régionale
M. GILLES DIONNE, Le conseiller régional
M. Régent Dugas, Directeur du territoire
M. Donald Gagnon, Le conseiller régional
M. Allard Gaston, Le conseiller régional
Mme Natacha Guillemette, Adjointe administrative
Mme TOLLER JANE, La Préfète
M. Travis Ladouceur, Greffier
Mme Kim Lesage
M. Carl Mayer, Le conseiller régional
Mme Sandra Murray, La conseillère régionale
M Serge Newberry, Le conseiller régional
M. Brent Orr, Le conseiller régional
Mme Doris Ranger, La conseillère régionale
M. Bernard Roy, Directeur général et secrétaire trésorier
M. Winston Sunstrum, Le conseiller régional
Mme Annie Vaillancourt, Comptable CPA
Mme Kim Villeneuve, La conseillère régionale
Mme Colleen Jones
Mme Cyndy Phillips

Absences : M. Alain Gagnon, Le conseiller régional
M. Jim Gibson, Le conseiller régional
Mme Colleen Larivière, La conseillère régionale
M. David Rochon, Le conseiller régional

Conformément à l'arrêté ministériel émis le dimanche 15 mars 2020 par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, les Conseillers régionaux suivants participent à la séance via visioconférence:

M. Donald Gagnon, M. Serge Newberry, Mme Lynn Cameron, Mme Doris Ranger, Mme Karen Kelly.

Conformément à l'arrêté ministériel émis le dimanche 15 mars 2020 par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, les Conseillers régionaux suivants participent à la séance via appel conférence:

M. Winston Sunstrum, M. Carl Mayer, M. Gaston Allard, Mme Sandra Murray.

Présence de M. Gérard Pharand, par visioconférence, en remplacement de M. David Rochon, maire de la municipalité de Waltham.

Présence de M. Denis Dubeau, par appel conférence, en remplacement de Mme Colleen Larivière, mairesse de Litchfield.

Conformément à l'arrêté ministériel émis le dimanche 15 mars 2020 par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le personnel de la MRC de Pontiac suivant participe à la séance par visioconférence:

Mme Annie Vaillancourt, Mme Kim Lesage, Mme Cyndy Phillips.

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE**
- 2 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX |
DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE**
- 3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND
ADOPTION OF THE AGENDA**
- 4 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF
INTEREST OR CONFLICT**
- 5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE |
ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING**
- 6 COMPTES PAYÉS | ACCOUNTS PAID**
- 7 TNO - ÉTATS FINANCIERS 2019 | TNO - 2019 FINANCIAL
STATEMENTS**
- 8 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS TNO 2019**
- 9 ADOPTION DU BUDGET POUR LES ENTRETIENS DE CHEMINS
FORESTIERS MULTIUSAGE**
- 10 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE TNO ET LES ZECs | PROTOCOL
AGREEMENT BETWEEN THE TNO AND ZECs**
- 11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | CLOSING OF THE MEETING**

TNO-2020-03-01 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu d'ouvrir la rencontre du TNO du mercredi 18 mars 2020 à 18:31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved to open the meeting of the TNO of Wednesday March 18 2020 at 6:31 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

2 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX |
DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

Déclaration réitérant l'importance pour les membres du Conseil régional et les gens du public participant à la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix et la présence sur place d'une ressource pour assurer une traduction au besoin. |

Statement reiterating the importance for Regional Council members and members of the public participating in the meeting to express themselves freely in the language of their choice and the presence of a resource on site to ensure translation if necessary.

TNO-2020-03-02 3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND
ADOPTION OF THE AGENDA

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Karen Daly Kelly et résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Ms. Karen Daly Kelly and resolved to adopt the agenda.

CARRIED UNANIMOUSLY

4 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF
INTEREST OR CONFLICT

Aucune | None

TNO-2020-03-03 5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE |
ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du TNO du mercredi 19 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to adopt the minutes of the February 19 2020 meeting of the TNO.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2020-03-04 6 COMPTES PAYÉS | ACCOUNTS PAID

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Karen Daly Kelly et résolu d'approuver la liste des comptes payés depuis la dernière rencontre du conseil TNO au montant de 14 014.77\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Ms. Karen Daly Kelly and resolved to approve of the list of accounts paid since the last meeting of the TNO Council in the amount of \$14 014.77.

CARRIED UNANIMOUSLY

7 TNO - ÉTATS FINANCIERS 2019 | TNO - 2019 FINANCIAL STATEMENTS

Présentation détaillée en français des États financiers audités du TNO pour 2019 par M. Simon Thibault. Une traduction de son propos vers l'anglais est assurée par Mme Annie Vaillancourt, Comptable CPA à la MRC de Pontiac. |

Detailed presentation in French of the TNO Audited Financial Statements for 2019 by Mr. Simon Thibault. A translation of his remarks into English is provided by Ms Annie Vaillancourt, CPA Accountant at the Pontiac RCM.

TNO-2020-03-05 8 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS TNO 2019

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Doris Ranger et résolu d'approuver les états financiers audités du TNO Lac Nilgaut de la MRC Pontiac pour l'année 2019, tel que préparé par la firme Dignard Éthier CPA Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION OF 2019 AUDITED FINANCIAL STATEMENTS OF THE TNO

It was moved by Regional Councillor Ms. Doris Ranger and resolved to adopt the audited financial statement for the year 2019 for the TNO Lac Nigault of the MRC Pontiac as prepared by the firm of Dignard Éthier CPA Inc.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2020-03-06 9 ADOPTION DU BUDGET POUR LES ENTRETIENS DE CHEMINS FORESTIERS MULTIUSAGE

Attendu que le règlement numéro 260-2019 pourvoyant aux dépenses et revenus du territoire non organisé de lac Nilgaut pour l'année 2020 a été adopté le 18 décembre 2019 (TNO-2019-12-05);

Attendu qu'une somme de 422 698\$ a été allouée pour la sous catégorie Entretien des infrastructures;

Attendu qu'une somme de 142 500\$ du budget total est proposée spécifiquement pour l'entretien des chemins forestiers multiusage sur le réseau prioritaire;

Attendu que les chemins forestiers multiusage priorisés par le règlement 159-2010 sont identifiés comme suit :

Chemin Rapides des Joachims	59 km
Chemin Schyan	62 km
Chemin Bois Franc/Jim	95 km
Chemin Picanoc/Osborne	75 km
Chemin Traverse Charette	29 km
Chemin Traverse Manitou	11 km
Chemin Rte 20	44 km

Il est proposé par le Conseiller régional M. Brent Orr et résolu d'autoriser la somme de 142 500\$ pour les entretiens des chemins priorisés par le Conseil pour l'année 2020. Il est également résolu de mandater le directeur général de la MRC à signer des contrats de service en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires visant à encadrer l'attribution des contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas By-law number 260-2019 providing for the expenses and revenues of the unorganized territory of Lake Nilgaut for the year 2020 was adopted on December 18, 2019 (TNO-2019-12-05);

Whereas an amount of \$422,698 has been allocated for the infrastructure maintenance sub-category;

Whereas an amount of \$142,500 of the total budget is proposed specifically for the maintenance of multi-use forest roads on the priority network;

Whereas the multi-purpose forest roads prioritized by Bylaw 159-2010 are identified as follows:

Chemin Rapides des Joachims	59 km
Chemin Schyan	62 km
Chemin Bois Franc/Jim	95 km
Chemin Picanoc/Osborne	75 km
Chemin Traverse Charette	29 km
Chemin Traverse Manitou	11 km

It was moved by Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved to authorize the sum of \$142,500 for the maintenance of the roads prioritized by the Council for the year 2020. It was also resolved to mandate the Director General of the MRC to sign service contracts in compliance with the legislative and regulatory provisions aimed at regulating the awarding of contracts.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2020-03-07 10 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE TNO ET LES ZECs | PROTOCOL AGREEMENT BETWEEN THE TNO AND ZECs

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.O-9), le conseil de la MRC agit à titre de municipalité locale à l'égard de son territoire non organisé, ci-après appelé le TNO de lac Nilgaut;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a reçu une autorisation du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs pour l'entretien et la réfection du chemin multi ressources;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac pourvoit au financement des travaux d'entretien et de réfection des chemins multi ressources par le fonds généraux et par la taxe spécifique aux villégiateurs du TNO de lac Nilgaut, par le fonds de gestion et de mise en valeur des baux de villégiatures, par une taxe spécifique aux pourvoyeurs, par des ententes spécifiques avec les partenaires publics et privés et par le programme d'aide de l'État pour le maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocation faunique et multi ressources(lorsque disponible);

ATTENDU QUE nul ne peut circuler en véhicule dans une ZEC, à moins d'avoir payé le montant des droits de circulation établi par règlement de l'organisme; (l'article 19 du Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche C-61.1,r.78,)

ATTENDU QUE ce qui précède ne s'applique toutefois pas à une personne qui ne fait que traverser le territoire d'une ZEC pour laquelle aune autre organisme paie les droits de circulation correspondants;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Maurice Beauregard et résolu de mandater le directeur du territoire de la MRC de Pontiac pour signer des protocoles d'entente avec les ZECs Pontiac, St-Patrice et Rapides des Joachims pour les chemins Rapides des Joachims, Schyan, Jim et Picanoc, afin permettre aux contribuables, aux pourvoyeurs et leurs clients du TNO de traverser le territoire d'une ZEC sans avoir à payer les droits de circulation correspondants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS under section 8 of the Act respecting municipal territorial organization (RSQ, cO-9), the council of the MRC acts as a local municipality in respect of its unorganized territory, hereinafter Called the TNO Nilgaut Lake;

WHEREAS the MRC Pontiac has received an authorization from the Ministry of Wildlife and Parks for the maintenance and rehabilitation of the multi-resource road;

WHEREAS the MRC Pontiac provides for the financing of the maintenance and repair work on the multi-resource roads by the general fund and the tax specific to leases of the TNO of Lake Nilgaut, by the lease management and development fund, by a specific tax to providers, through specific agreements with public and private partners, and through the state assistance program to maintain accessibility to wildlife-related land in the domain of the State and multi resources (when available);

WHEREAS no person may operate a vehicle in a ZEC unless he has paid the amount established by by-law of the organization; (Section 19 of the Regulation respecting hunting and fishing zones C-61.1, r.78)

WHEREAS the foregoing does not apply, however, to a person who only passes through the territory of a ZEC for which another organization pays the corresponding running rights;

It was therefore moved by Regional Councillor Mr. Maurice Beauregard and resolved to mandate the Director of the Territory for the MRC Pontiac to sign Protocol agreement with the ZECs Pontiac, St-Patrice and Rapides des Joachims for the Rapides des Joachims, Schyan, Jim and Picanoc roads, to enable taxpayers, outfitters and their TNO customers to cross the Territory of a ZEC without having to pay the corresponding circulation fee.

CARRIED UNANIMOUSLY

TNO-2020-03-08 11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | CLOSING OF THE MEETING

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Lynn Cameron et résolu de clore la réunion du TNO du mercredi 18 mars 2020 à 19:01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Ms. Lynn Cameron and resolved to adjourn the meeting of the TNO of Wednesday March 18 2020 at 7:01 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

Directeur général et secrétaire- Préfète
trésorier